

# Pénurie de médicaments : comment faire face

**De plus en plus de produits manquent à l'appel. L'industrie pharmaceutique plaide pour concentrer les efforts sur un petit nombre de molécules. Les malades veulent davantage de régulation.**

**A**lerte sur la pénurie de médicaments. Ce phénomène est en constante progression en France depuis 2008. Cette année-là, 44 molécules étaient en rupture de stock. En 2019, 577 produits sont concernés, selon un décompte de l'Ordre des pharmaciens.

## Vaccins, anticancéreux

Tous les médicaments ne sont pas concernés. En tête de ceux manquant à l'appel : les anti-infectieux généraux (vaccins, antibactériens, antiviraux) ; les médicaments du système nerveux (antiépileptiques, antiparkinsoniens ; anesthésiques) ainsi que les anticancéreux et immunomodulateurs (comme les chimiothérapies).

Près d'un tiers des Français (31 %) ont été déjà confrontés une ou plusieurs fois à l'indisponibilité de leur médicament au cours des six derniers mois, selon une enquête réalisée par le Leem (industries du médicament). Ceux qui sont soignés à l'hôpital sont davantage touchés que les patients se fournissant dans des officines de ville.

La France n'est pas seule à faire face à ce problème. « La progression des ruptures de stock est un phénomène international », observe Philippe Lamou-



**Près d'un tiers des Français (31 %) ont été déjà confrontés une ou plusieurs fois à l'indisponibilité de leur médicament au cours des six derniers mois.** Photo d'illustration Julio PELAEZ

reux, délégué général du Leem. En cause : une demande mondiale croissante, tirée notamment par le marché chinois devenu en 2017 le second marché du médicament derrière les États-Unis.

Mais aussi des capacités de production fragiles. Principale raison : les industriels du médicament sont très dépendants des fournisseurs de principes actifs (les molécules qui donnent sa capacité thérapeutique au médicament). Ces derniers sont essentiellement produits en dehors de l'Europe (voir encadré).

## Une pression croissante

Les patients tirent la sonnette d'alarme. Le Sénat, à la suite de l'Académie de Pharmacie, à l'automne dernier avait lui aussi

pointé l'urgence d'agir. Dans un rapport, les parlementaires insistaient sur la nécessité de revenir à une production de proximité des médicaments.

Et proposait d'« instituer un programme public de production et distribution de quelques médicaments essentiels concernés par des arrêts de commercialisation », ou de médicaments « de niche » régulièrement exposés à des tensions d'approvisionnement, confié à la pharmacie centrale des armées et à l'agence générale des équipements et produits de santé.

Régulièrement pris à partie, les industriels du médicament ont présenté cette semaine leurs propositions. Leur plan d'action se concentre sur un nombre

limité de molécules, « les médicaments à intérêt stratégique et sanitaire », pour lesquels des stocks de sécurité seraient constitués. Ils appellent par ailleurs à des mesures fiscales pour maintenir ou relocaliser la production. Le Leem est par ailleurs favorable à une revalorisation, en France, des prix des médicaments vendus en pharmacie. Leur faible rentabilité incite en effet les fabricants à limiter, voire arrêter leur production, ou encore à les écouler sur d'autres marchés européens offrant des tarifs plus attractifs.

Ces propositions laissent les associations de patients sceptiques. Elles plaident, elles, pour des obligations de stock et de production.

Élodie BÉCU

## L'INFO EN +

L'ordre des pharmaciens publie le répertoire des médicaments en rupture par type de spécialité (total cumulé en février 2015 et janvier 2019).

- **Vaccins** : 17 (soit 27 % des médicaments en rupture par type de spécialité), durée médiane de 224 jours d'indisponibilité
- **Voies digestives et métabolisme** : 62 médicaments en rupture (soit 2,9 % des spécialités) pour une durée médiane de 41 jours, moyenne de 41 jours.
- **Sang et organes hématopoïétiques** : 7, soit 1,2 %, pendant 23 jours.
- **Système cardiovasculaire** : 173, soit 4,9 %, pendant 66 jours.
- **Dermatologie** : 30, soit 5 %, pendant 86 jours.
- **Système génito-urinaire et hormones sexuelles** : 27, soit 6,9 %, pendant 55 jours.
- **Hormones systémiques** : 27, soit 12,4 %, pendant 206 jours.
- **Anti-infectieux** : 38, soit 3,4 %, pendant 57 jours.
- **Antinéoplasiques et immunomodulateurs** : 3, soit 0,7 %, pendant 101 jours.
- **Muscle et squelette** : 3, soit 3,8 %, pendant 89 jours.
- **Système nerveux** : 60, soit 2,4 %, pendant 40 jours.
- **Antiparasitaires, insecticides** : 3, soit 4,2 %, pendant 206 jours.
- **Système respiratoire** : 3, soit 5,3 %, pendant 41 jours.
- **Organes sensoriels** : 3, soit 8,8 %, pendant 20 jours.